



Accueil / [l'électricité et l'eau](#)

L'ELECTRICITE ET L'EAU

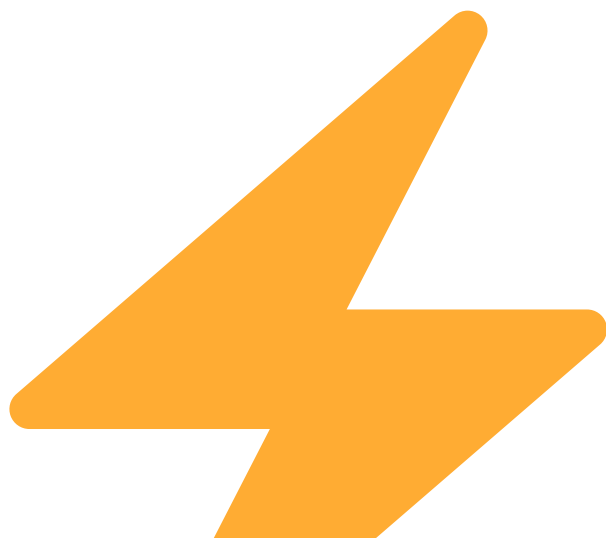
Lorsque vous emménagez dans notre Commune, vous devez effectuer toutes les démarches nécessaires pour vos compteurs d'eau et électricité.

Voici ci-dessous un lien afin de trouver le fournisseur électrique qui vous convienne le mieux.



Quel fournisseur d'électricité choisir ? Le comparatif 2021

Votre avis nous intéresse



Le fournisseur d'eau courante est le Syndicat Nationale d'eau potable (SNE77) – 23 Rue Pasteur – 77510 REBAIS

Tél : 0164045137

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

MAIRIE DE BUSSIÈRES

Rue de la Mairie
77750 Bussières

Tél : 01 60 22 50 04

Nous contacter

